

# « PRÉVENTION : COMMENT SUSCITER LE DÉSIR ? »

Espace de dialogue et de rencontres entre les différents acteurs de la santé – patients, soignants, industriels, institutionnels, etc. -, Coopération Santé s'est penché lors de son colloque du 20 septembre sur la question de la prévention.



La prévention a gagné ses lettres de noblesse en trouvant pour la première fois sa place, avenue de Ségur, au sein du ministère de la Santé et la Prévention. Mais si elle accompagne chaque débat, sa déclinaison dans les politiques du quotidien reste un défi. « Aborder le sujet avec le gouvernement ou la Sécurité sociale, c'est faire face à la question d'un coût supplémentaire, qui ne pourra délivrer les économies promises que dans quelques années », déplore Marie Josée Augé-Caumon, vice-présidente de Coopération Santé. Un défi qui concerne aussi la population, qui, bien que de mieux en mieux informée, peine à faire évoluer ses comportements. D'où cette ambition de Coopération Santé d'aborder la prévention sous un nouvel angle. « Cette notion de désir interpelle, observe Mickaël Halimi, Associate Partner chez Nextep. « Elle n'est que peu abordée dans notre secteur. Le désir est en effet irrationnel, obsédant, fugace... alors que la santé s'inscrit dans le temps long, valorise la maîtrise et le sang-froid. »

## L'EXEMPLE DE LA VACCINATION

Mais sur quoi fonder ce désir ? Pour Patrick Gasser, président d'Avenir Spé, l'information de qualité est une première réponse. « Si l'on parle de désir, alors tout repose sur l'éducation. Malheureusement, en France, il y a peu, voire pas du tout, d'éducation à la santé. » John Pinte, infirmier, président du SNIIL, souligne aussi la nécessité de donner aux infirmiers, sage-femmes et pharmaciens, « la bonne formation » sur les vaccins « afin qu'ils délivrent tous le même message au patient ». Les soignants attendent en outre un soutien affirmé de la Sécurité sociale. « Nos missions les plus efficaces en termes de services en pharmacie sont celles où l'Assurance-maladie informe l'assuré de son droit à requérir. Cela fonctionne très bien avec les bons pour les vaccins de la grippe. Alors, pourquoi ne pas les étendre à d'autres vaccins ? », propose Guillaume Raclé, pharmacien et conseiller économie et offres de santé de l'USPO.

## L'ENJEU DES MALADIES CHRONIQUES

Autre défi de la prévention, les maladies chroniques, qui touchent aujourd'hui 20 millions de personnes en France, selon l'Assurance-maladie. L'enjeu, cette fois, est triple : « La prévention primaire pour empêcher la maladie, secondaire pour éviter qu'elle ne s'aggrave et tertiaire pour lutter contre les rechutes », souligne Vincent Olivier, président de

Coopération Santé. Un défi immense, lorsque l'on note que la moitié des cas de cancer, soit jusqu'à 170.000 personnes, pourraient être évités chaque année. Mais ce chiffre ne suffit pas à créer ce désir de changement. « Ce constat nous pousse à réinterroger nos dispositifs. D'où l'intérêt des Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers (CRCDC), qui offrent des espaces de coopération entre les acteurs afin d'engager des actions communes », explique Benjamin Gandouet, directeur du centre de Nouvelle-Aquitaine. Pour Caroline Guillot, directrice citoyenne du Health Data Hub, il est en outre urgent de mieux informer les Français de l'utilisation de leurs données de santé, qui peuvent aider les médecins à mieux identifier les patients à risque. Anne Buisson, directrice de l'Association afa Crohn RCH, rappelle enfin le rôle clé des associations dans la prévention tertiaire. « Nous devons aider les patients à mieux gérer leur maladie au quotidien. »

## UN « COUP DE POUCE » NÉCESSAIRE

Interrogé par Alain Coulomb, président d'honneur de Coopération Santé, sur les moyens de lever les freins aux initiatives de prévention, Jean-Marc Aubert, président d'IQVIA France, plaide pour des incitations discrètes : des nudges. « Sur le dépistage du cancer du sein par exemple, plutôt que d'envoyer une simple invitation, des pays proposent une date et une heure pour l'examen. C'est une incitation beaucoup plus efficace. » Autre avancée attendue des soignants, les nouveaux rendez-vous médicaux de prévention proposés à trois âges clés de la vie pour réaliser un bilan de santé complet et gratuit. Pour assurer leur succès, Christine Bihl, membre du Collège Pharmacie, rappelle la nécessité de former les professionnels. Autre acteur clé de la prévention, les organismes complémentaires, parfois plus à même de connaître les caractéristiques de leurs assurés et d'agir ainsi sur certains déterminants, souligne Quentin Bériot, directeur Général Unéo, première mutuelle des forces armées. Interrogée enfin sur la question du financement, Delphine Champetier de Ribes, directrice adjointe à la direction de la Sécurité sociale du ministère de la Santé et de la prévention, reconnaît les difficultés à répondre aux attentes.

Mais souhaite aussi faire entrer la question dans un sujet plus large. « La prévention doit infuser chacun des dossiers de santé et devenir une forme de réflexe. »

